

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

Préfecture
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Service du conseil et du contrôle des collectivités territoriales

Bureau du conseil et du contrôle budgétaire et des dotations de l'Etat

Affaire suivie par : Gilles LEPRON
Tél : 04 70 48 33 69
gilles.lepron@allier.gouv.fr

N° 42 / 2018

Moulins, le 15 JUIN 2018

La préfète de l'Allier

à

- Monsieur le Président du Conseil Départemental
Direction des Finances

- Mesdames et Messieurs les Présidents des
Etablissements Publics de Coopération
Intercommunale à fiscalité propre

- Mesdames et Messieurs les Maires des
communes du département de l'Allier

- Mesdames les Sous-Préfètes de Montluçon et
Vichy (en communication)

Objet : Mise en ligne des données ayant servi de base de calcul de la dotation globale de fonctionnement

J'ai l'honneur de vous informer que l'ensemble des données ayant servi au calcul de la dotation globale de fonctionnement des départements, des communes et des EPCI à fiscalité propre en 2018 ont été mises en ligne sur le site internet de la direction générale des collectivités locales.

Ces données sont disponibles en format exploitable et réutilisable à l'adresse suivante :
http://www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/consultation/criteres_repartition.php.

Je vous précise que ces données figureront sur les fiches DGF qui vous seront transmises prochainement.

La Préfète,



Marie-Françoise LECAILLON